

## Contexte

La Constitution de la République démocratique du Congo promulguée le 18 février 2006 consacre la décentralisation comme mode de gestion de l'État.

Dans le cadre de la coopération belgo-congolaise, un vaste programme pour appuyer la mise en œuvre de la décentralisation a vu le jour en 2007. Il s'agit du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire (PAIDECO) qui intervient dans 7 provinces du pays. En Province Orientale, PAIDECO intervient dans le district de la Tshopo : la ville de Kisangani (chef-lieu) et les sept territoires qui l'entourent. PAIDECO-TSHOPO démarre ses activités en 2008 pour une durée de 4 ans. Mais l'intervention bénéficie d'une prolongation et se clôture finalement en 2014.

L'objectif du projet est de contribuer à la reconstruction institutionnelle, économique et sociale du District de la Tshopo, en engageant une dynamique de développement. Et ce, conformément aux orientations fixées par le gouvernement de la RD Congo à travers le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP).

Cette dynamique passe notamment par :

- le renforcement des capacités institutionnelles des entités administratives publiques et des organisations de la société civile, tant au niveau provincial que local en vue d'améliorer la bonne gouvernance, de préparer et mettre en œuvre la décentralisation ;
- la réhabilitation et la construction d'infrastructures administratives, sociales et culturelles dans les territoires de la Tshopo et la ville de Kisangani.

Le projet s'est mis à l'œuvre pour appuyer les institutions locales qui ont désormais la mission d'administrer le territoire (province, ville de Kisangani, communes, secteurs et chefferies).

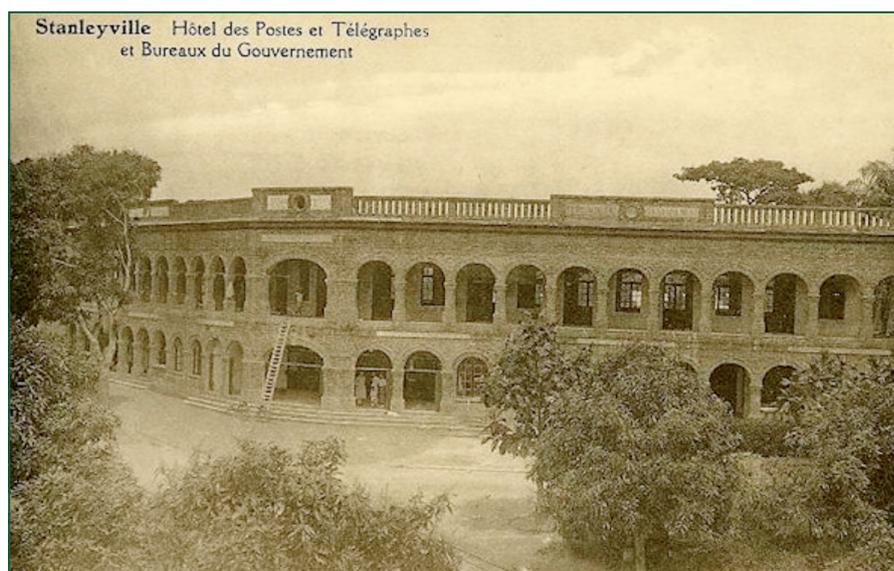
*Kisangani : Grâce à un appui à la décentralisation*

## Deux bâtiments historiques retrouvent leur splendeur d'antan

### Identification des infrastructures

#### Bâtiment 1925

Le projet PAIDECO TSHOPO prévoyait entre autres activités l'appui à la réhabilitation ou la construction des infrastructures administratives. Le bâtiment de 1925, en état de délabrement très avancé, a été identifié immédiatement. L'édifice abrite les services des ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture et Développement Rural. Mais il revêt aussi une grande importance sur le plan historique.



- De 1925 à 1945 : Hôtel des Postes et Télégraphes : Patrice Lumumba y a travaillé comme agent des Postes. Son coffre-fort fermé s'y trouve encore à ce jour. Une lettre écrite de la propre main du héros national et père de l'Indépendance se trouve encore dans les archives du bâtiment 1925.
- De 1945 à 1960 : Siège du Gouvernement Provincial
- De 1960 à 1971 : Direction Provinciale de l'Agriculture, des Eaux et Forêts
- De 1971 à 1983 :
  - Division Provinciale de l'Agriculture
  - Coordination Provinciale de l'Environnement
  - Division Provinciale de l'Intérieur
- De 1983 à nos jours :
  - Inspection Provinciale de l'Agriculture
  - Inspection Provinciale du Développement Rural
  - Division Provinciale de l'Intérieur
  - Division Provinciale Genre et Famille
  - Division Provinciale de la Décentralisation
  - Ministère Provincial de l'Intérieur



### Mairie de Kisangani

Le Plan de Développement Urbain de la ville de Kisangani prévoyait la réhabilitation ou la construction de bâtiments administratifs modernes. Comme le bâtiment 1925, l'édifice abritant la Mairie de Kisangani s'est considérablement dégradé; il est presque en ruine. Il a aussi valeur de monument historique. Aussi a-t-il été identifié comme infrastructure administrative à réhabiliter en priorité.

- Résidence et cabinet du Gouverneur de province dès 1916, date de la fondation
- Gouvernorat après 1960
- Mairie après 1965

### Processus de réhabilitation

#### Bâtiment 1925

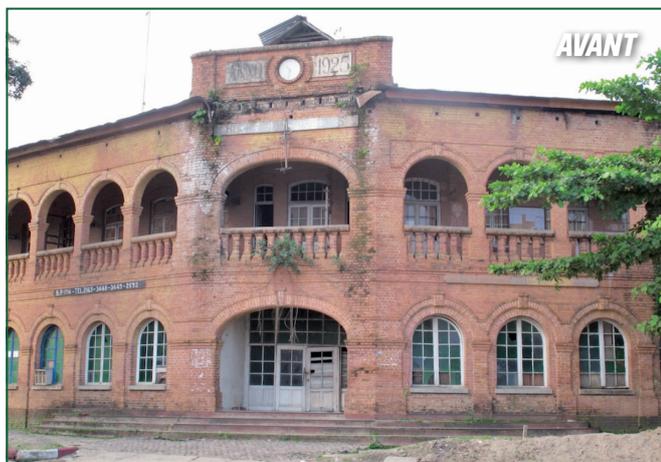
Comme l'indique son nom, l'édifice date de l'année 1925. C'est un bâtiment à un étage comprenant trois ailes et aménagé en plusieurs bureaux. Outre le ministère de l'Intérieur, beaucoup d'autres services fonctionnent dans le bâtiment : la Division provinciale de l'Agriculture, Pêche et Élevage, la Division provinciale du Développement rural, la Division provinciale du



Collection Monique VAN OTRIVE

Genre, Famille et Enfant, la Division provinciale des Industries, Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat, la Coordination du SENAHUP (...) et le service urbain de l'Environnement.

Faute d'entretien et de maintenance, le bâtiment est en état de délabrement très avancé au moment où démarrent les travaux de réhabilitation.



Façade principale



Façade postérieure





Au rez-de-chaussée comme à l'étage, les plafonds étaient complètement délabrés, au point qu'ils constituaient un danger pour les usagers et les visiteurs. Tout est refait.



A l'étage, plancher et cloisonnement, complètement délabrés, ont dû être refaits.

## Mairie

Le bâtiment est composé de deux parties principales. La première est une construction à un étage datant de 1916.

La deuxième partie a été annexée quelques années plus tard. Elle est à un seul niveau.

Au démarrage des travaux de réhabilitation, le bâtiment n'a plus rien de son bel aspect d'antan. L'état de vétusté est très avancé. A en croire les techniciens, cet état a pour causes notamment :

- le manque d'entretien et de maintenance ;
- le délabrement de la toiture et les infiltrations des eaux de pluie ;
- les travaux de modification et de réaménagement de certains espaces exécutés sans considération des normes techniques et architecturales ;
- les ondes de chocs pendant la guerre qui ont occasionné des fentes sur le bâtiment ;
- le non drainage des eaux de pluie...



Façade principale du bâtiment à étage avant et après réhabilitation.



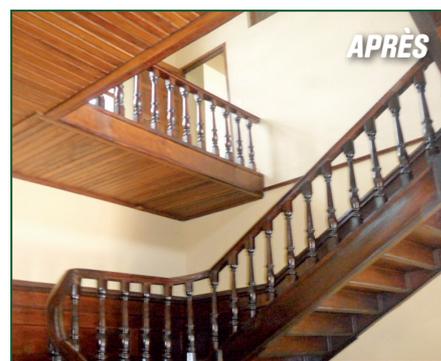
AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

La tourelle était la partie la plus affectée de l'édifice. Ses fondations présentaient des fentes imputées aux ondes de choc pendant la guerre. Il a fallu les consolider.

La structure des planchers en bois et la menuiserie étaient très endommagées du fait de l'usure normale et des infiltrations permanentes des eaux de pluie. Le tout fait peau neuve.



AVANT



APRÈS

Le pavement couvert d'une couche de moisissure a fait place au carreau reluisant.



AVANT



APRÈS

Façade principale du bâtiment annexe.

Le budget global du projet PAIDECO TSHOPO s'élève à 10 millions d'Euros. La réhabilitation du bâtiment 1925 et de la Mairie de Kisangani représente 6,84 % de son budget. Ce qui permet aux deux infrastructures de retrouver aujourd'hui leur splendeur d'antan. Mais il convient de noter qu'il s'agit bien de la réhabilitation et non de la restauration qui consisterait à remettre, en tout point, les deux infrastructures dans leur état initial. Pareille entreprise demanderait beaucoup plus de moyens financiers et amènerait le projet à sacrifier les autres résultats attendus, à savoir : l'appui au développement économique local, au renforcement des capacités institutionnelles et à la promotion de la communication.

Comme mentionné précédemment, l'appui à la réhabilitation des infrastructures administratives s'inscrit dans le cadre de

la contribution de la Belgique à la réussite du processus de décentralisation amorcé par la RD Congo depuis 2006. Mais le partenaire belge entend également contribuer à mettre les autorités administratives locales dans de bonnes conditions de travail afin d'améliorer la gouvernance.

En effet, après avoir fait l'objet d'un programme à part entière de la coopération belgo-congolaise, la gouvernance est devenue depuis 2009 un thème transversal pris en compte dans la mise en œuvre de toutes les interventions en cours de la Coopération belge en RD Congo.

La finalité est de favoriser, grâce à une meilleure gouvernance, l'appropriation par le partenaire congolais de tous les programmes de développement, quel qu'en soit le bailleur, condition sine qua non pour un développement durable.